

la tradition chrétienne avec les écrits de Paul, terme utilisé pour désigner l'articulation trinitaire de la vie divine par Hippolyte et Tertullien. Il aurait peut-être été préférable de placer l'éventail de ces définitions en préambule de l'ouvrage pour mieux faire comprendre au lecteur comment cette théologie du capital s'est construite, de l'Antiquité à nos jours, dans les déploiements de la chrématistique, au détriment du bien commun malgré les remparts bâtis par les penseurs chrétiens. Il n'en demeure pas moins que le panorama brossé par Édouard Jourdain demeure une réflexion acérée qui revisite les rapports entre économie et religion, entre catholicisme et capitalisme, entre théologie et capital.

Dominique Ancelet-Netter

Vers l'égalité, ou au-delà ?

Essai sur l'aube du socialisme

Ludovic Frobert

ENS Éditions, 2021, 200 p., 18 €

La publication de l'ouvrage *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, écrit par Friedrich Engels en 1880, a intégré dans les imaginaires collectifs la notion, toujours mobilisée, de « *socialisme utopique* ».

Ce qualificatif, accolé à un ensemble hétéroclite de théoriciens et théoriciennes, regroupant en son sein Pierre-Joseph Proudhon, Charles Fourier, Robert Owen, Flora Tristan ou encore Henri de Saint-Simon, disqualifie de manière pérenne tout un pan de la littérature socialiste, considérée comme archaïque à l'aune du matérialisme historique marxiste. Aujourd'hui, accompagnant la renaissance d'un intérêt tant scientifique que public pour l'utopie, certaines de ces théories sont « redécouvertes » et reviennent sur le devant de la scène, si bien que proclamer leur actualité relève désormais presque du lieu commun. S'inscrivant dans ce regain d'intérêt pour les « premiers socialistes », Ludovic Frobert, économiste et directeur de recherche au CNRS, dépasse la simple relecture des écrits de ces « socialistes utopiques » et livre une étude décryptant les relations entre équité et égalité au sein des cercles de trois auteurs et autrices, socialistes de l'au-delà.

Vers l'égalité, ou au-delà ? s'ouvre sur le constat d'une lutte, interne au socialisme français, entre deux principes apparemment antagonistes d'égalité et d'équité. De ces deux facettes, historiquement caractérisées par les deux devises, « à chacun selon ses mérites » et « à chacun selon ses besoins », sont nés au XIX^e siècle deux socialismes distincts dont les luttes ont structuré l'histoire de la gauche française.

Le premier, que l'auteur nomme « *socialisme d'en deçà* », reprend à son compte la devise saint-simonienne : « *à chacun selon sa capacité, à chaque capacité, selon ses œuvres* ». Il a pour objectif une société du mérite et de l'équité dans laquelle chacun, partant du même point de départ, dispose d'opportunités semblables de développer ses capacités et d'en récolter les fruits. Ce courant, acceptant, voire consacrant certaines inégalités si tant est qu'elles soient fondées sur les capacités individuelles ou sur d'autres bases jugées légitimes, est aujourd'hui très largement dominant et trouve un écho dans les appels à l'égalité des chances, moteur des derniers quinquennats présidentiels. Faisant par ailleurs ressurgir la figure tutélaire de Saint-Simon, régulièrement convoquée pour qualifier toute politique invoquant « *l'égalité réelle*¹ ».

À ce socialisme d'en deçà répond pourtant un socialisme de l'au-delà, dont les réflexions, mais surtout les créations et expérimentations, permettent d'envisager un monde débarrassé de la moindre inégalité. Celui-ci s'émancipe du mérite pour réaliser la

1 - Voir Pierre Musso, « Le hollandisme est un saint-simonisme », *Libération*, 4 décembre 2012 ; Bruno Cautrès, « Le saint-simonisme, une clé du macronisme », *Le Monde*, 1^{er} mars 2018. Et *contra* : Michel Bellet, Ludovic Frobert, Juliette Grange, Antoine Picon, Christine Planté, Philippe Régnier et Michèle Riot-Sarcey, « Le macronisme est-il un saint-simonisme ? » [en ligne], *Libération*, 22 mars 2018.

formule « *de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins* ». C'est ce versant de la pensée socialiste, aujourd'hui qualifié d'idéal inapplicable, voire d'utopie, que l'auteur se propose d'explorer, afin de restituer l'imagination sociale à l'œuvre dans un siècle au sein duquel, déjà, le socialisme d'en deçà est pressenti comme un obstacle à l'émancipation et une béquille du libéralisme naissant.

Cette exploration est menée à travers trois pensées individuelles, celles de Constantin Pecqueur et Louis Blanc, de François-Vincent Raspail et de George Sand. Délaissant l'étude du large et disparate mouvement des socialistes dits utopiques pour se concentrer sur quelques noms et leurs cercles, elle paraît ici particulièrement féconde. En évoquant successivement l'éphémère Commission du Luxembourg et les aspirations de Constantin Pecqueur et de Louis Blanc à une société juste par la réforme institutionnelle, le démantèlement de l'idée que l'inégalité de capacités individuelles justifie l'inégalité sociale à travers le prisme de l'émancipation individuelle et sociale prônée par Raspail, et la redéfinition des rapports individuels au sein de la communauté par George Sand, l'auteur illustre la diversité de ces doctrines. Enfin, cette méthode permet de dépeindre, en creux, les objections à l'égalité portées à la fois par les libéraux et les socialistes d'en

deçà, et de leur opposer les conceptions nouvelles des théoriciens et théoriciennes étudiées.

Cette approche permet de dessiner progressivement un tableau plus large, attirant l'œil sur les interconnexions et parfois la complémentarité de cet échantillon de théories. Laissant deviner, à l'évocation de leurs entourages, une galaxie bien plus étendue de socialistes de l'au-delà, l'ouvrage permet de soulever une résistance commune face à des inégalités qui commencent alors à être présentées comme naturelles, irréductibles, voire nécessaires. Sans chercher à forcer une uniformité sur les doctrines évoquées, Ludovic Frobert dépeint ainsi la grande variété de ces systèmes de pensée, tout en en relevant la cohérence dans leur rejet d'un système libéral, individualiste et méritocratique alors en germe.

Évitant l'écueil d'une étude se voulant exhaustive des systèmes économiques et politiques prônés dans les théories qu'il évoque, l'ouvrage se concentre sur la capacité de création et d'imagination dont leurs auteurs font preuve afin de penser des réalités nouvelles dans lesquelles les inégalités n'ont plus de prise, comme autant de nouvelles voies d'émancipations. Cette approche permet de ne pas s'attacher outre mesure à l'accusation de « faiseurs de système » dont font l'objet ces socialistes de l'au-delà et qui leur

a valu d'être souvent rejetés au rang d'utopistes, pour se focaliser sur leur capacité à dépasser les inégalités présentées hier et aujourd'hui comme infranchissables, et leur intransigeance dans l'aspiration à une société purement égalitaire.

C'est cette étude de l'écart et de la capacité d'invention qui constitue l'apport principal de cet essai. C'est en effet en s'éloignant des paradigmes supposés gravés dans le marbre par leurs adversaires que ces socialistes réussissent à conceptualiser cette société de l'au-delà. Or, alors que l'actualité de l'utopie est sans cesse réaffirmée, en témoigne l'importante quantité de publications, colloques et conférences touchant de près ou de loin à ce sujet, *Vers l'égalité, ou au-delà?* prend toute son importance. L'ouvrage, précis et concis, permet une compréhension générale de ce socialisme aujourd'hui écarté et constitue un plaidoyer pour réintroduire au sein de la réflexion socialiste cette imagination de l'au-delà. Cette radicalité dans l'aspiration à l'égalité, nécessaire pour contrebalancer le monopole du socialisme de l'en deçà, est également indispensable pour permettre d'avancer vers un horizon émancipateur. Se joignant aux théories composant son corpus, Ludovic Frobert appelle à penser au-delà d'une égalité des chances qui cache une légitimation et une optimisation des

inégalités, et à oser considérer que le bonheur est dû à tous afin de « remettre la créativité au cœur du socialisme ».

Étienne Lamarche

Not Enough: Human Rights in an Unequal World

Samuel Moyn

Belknap, 2018, 296 p., \$ 19

L'ère des droits humains semblait devoir coïncider avec celle d'une émancipation promise par la fin de la guerre froide. En rétrospective, l'internationalisme qu'elle appelait ou les mouvements auxquels elle donna naissance s'accommodèrent parfaitement de l'essor d'un néolibéralisme brutal qui a fait exploser les inégalités sur le globe en près de quarante ans – avec pour résultat une poignée d'hommes possédant aujourd'hui tout autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Et c'est bien une perspective plus nuancée que Samuel Moyn, professeur à l'université Yale, ambitionne d'apporter sur ces droits humains, qui sont les contemporains d'une profonde crise morale et de notre incapacité à donner naissance à de nouveaux idéaux.

Dans *Not Enough*, Moyn renouvelle en profondeur la réflexion sur le combat en faveur de l'égalité, en en reprenant l'histoire de la Révolution française jusqu'à nos jours. Il en classe les acteurs et mouvements majeurs entre partisans de deux idéaux de justice, de deux impératifs de distribution, à savoir un minimum d'autonomie (*sufficiency*) ou l'égalité – entre ceux qui estiment qu'il faut assez distribuer pour permettre de dépasser le seuil de pauvreté et ceux jugeant qu'il faut faire davantage pour atteindre l'égalité, voire fixer des limites aux inégalités. Moyn est clair: assez n'est pas assez (*not enough*); un monde dans lequel des besoins de base sont pris en compte n'empêche pas le maintien d'importantes hiérarchies, et peut même se scinder en deux sociétés, avec des modes de vie différents, « les riches dominant leurs inférieurs économiques ». Que vous insistiez pour que les plus pauvres échappent à l'indécence fera de vous un défenseur de ce minimum d'autonomie; mais que vous exigiez d'un point de vue éthique que les plus aisés n'aient pas de plus vastes ressources que les autres fera de vous un avocat de l'égalité.

Or les droits humains n'exigent pas nécessairement, note l'auteur, un minimum de redistribution. Et d'ajouter: « *La distinction entre le minimum d'autonomie et l'égalité nous permet de voir à quel point l'âge des droits humains,*